

CHAMPIONNATS RÉGIONAUX DE CROSS-COUNTRY

LIGUE AUVERGNE
RHÔNE-ALPES
ATHLETISME



**DIMANCHE
18 FÉVRIER 2018**
*AIX-LES-BAINS
Hippodrome Marlioz*



PARTENAIRES OFFICIELS



Distances et Horaires

<i>horaires</i>	<i>catégories</i>	<i>distances</i>	<i>boucles</i>
10h30	MASTERS MASCULINS (78 et avant)	9300 m	1 MB + 4 GB 1660 + 3x1960 + 1760
11h20	MINIMES FEMININES (2004-2003)	3120 m	2 MB 1660 + 1460
11h40	MINIMES MASCULINS (2004-2003)	3720 m	2 GB 1960 + 1760
12h00	CADETTES (2002-2001)	4420 m	1 PB + 2 GB 700 + 1960 + 1760
12h25	CADETS (2002-2001)	5380 m	1 MB + 2 GB 1660 + 1960 + 1760
12h55	JUNIORS FEMININES (2000-1999)	5380 m	1 MB + 2 GB 1660 + 1960 + 1760
13h30	JUNIORS MASCULINS (2000-1999)	7040 m	2 MB + 2 GB 2x1660 + 1960 + 1760
14h05	CROSS ELITE FEMININES (1998 et avant)	8440 m	2 PB + 2 MB + 2 GB 2x700 + 2x1660 + 1960 + 1760
14h50	CROSS ELITE MASCULINS (1998 à 1979)	10 000m	1 PB + 1 MB + 4 GB 700 + 1660 + 3x1960 + 1760
15h40	CROSS COURT FEMININ (1998 et avant)	4120 m	1 PB + 1 MB + 1 GB 700 + 1660 + 1760
15h55	CROSS COURT MASCULIN (1998 et avant)	4120 m	1 PB + 1 MB + 1 GB 700 + 1660 + 1760

PETITE BOUCLE (PB)	700 m
ABCA	

MOYENNE BOUCLE (MB)	
ABCEGHIA : passage sur la ligne de départ puis A ...	1660 m
ABCEGHI : vers ligne d'arrivée	1460 m

GRANDE BOUCLE (GB)	
ABCDEFGHIA : passage sur la ligne de départ puis A..	1960 m
ABCDEFGHI : vers ligne d'arrivée	1760 m

ENGAGEMENTS et Renseignements de participation :

- Tous les participants doivent être à jour de leur licence au plus tard la veille de la compétition.
- Seules les licences « compétitions » sont autorisées.
- Seuls les Masters masculins peuvent concourir avec les Seniors / Espoirs masculins (cross court)
- les équipes 2 entrant dans les quotas des équipes qualifiées seront invitées à participer à la demi-finale du championnat de France de cross. Cette équipe est alors qualifiée en équipe supplémentaire.
- Les compositions d'équipes ne sont pas déposées à l'avance. Elles sont constituées automatiquement à l'issue de la course avec les 4 premiers arrivants du club (en respectant la règle de 1 muté et étranger). Les 5ème et 6ème arrivants font partie de l'équipe mais ne comptent pas dans les points.
- En cas d'absence d'un équipier lors des pré-régionaux, il faut remplir une demande de qualification exceptionnelle :
 - gratuite pour le remplacement d'un ou plusieurs athlètes qualifiés par équipe.
 - gratuite pour l'ajout d'un athlète dans une équipe ayant 4 ou 5 qe
 - gratuite pour l'ajout de 2 athlètes dans une équipe ayant 4 qe
 - payante (15€) pour l'ajout d'un athlète alors que l'équipe compte déjà 6 qe
- Les athlètes qualifiés sont engagés par défaut, les clubs doivent désengager en ligne ceux qui ne participent pas au plus tard le mercredi 14 février 2018 23h59.

Toutes les Informations liens ci-dessous:

http://athletisme-aura.fr/calendrier/hiver/2018/AURA_Livret_Hivernal_2017-2018_maj11dec.pdf

Challenge Robert BOBIN

- Ce Challenge interdépartemental est réservé aux minimes.
- Chaque Comité pourra engager une sélection de 8 à 20 minimes filles et 8 à 20 minimes garçons.
- Cette rencontre se déroulera dans le cadre du championnat régional de cross, ½ finales du championnat de France et se déroulera durant les courses minimes pour lesquelles des athlètes ont été qualifiés à titre individuel. Ces athlètes pourront bien évidemment être intégrés à l'équipe de leur comité.
- 3 Challenges seront délivrés : Classement féminin, classement masculin, classement mixte.
- Classement par sexe : Les 8 premiers marquent les points, une équipe 2 sera classée si au moins 16 athlètes terminent l'épreuve.
- Classement mixte : les 6 premiers garçons + les 6 premières filles marquent les points (classement mixte).
- Les 3 premières équipes Minimes Filles, Minimes garçons et mixtes seront récompensées.
- En individuels, les 3 premières Minimes Filles et les 3 premiers Minimes garçons seront récompensés.
- Obligation de porter un maillot aux couleurs de son comité. (sauf pour les qualifiés individuels ne faisant pas partie d'une équipe de comité.

Match Interligues de cross Minimes
Samedi 10 mars 2018 et Dimanche 11 mars
A Plouay (BRE)

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette nouvelle épreuve par équipe de ligue en cross réservée à la catégorie minime est intégrée au programme du championnat de France de cross.

2 - Conditions de participation :

La ligue Auvergne Rhône Alpes d'athlétisme engagera 1 équipe MIF et 1 équipe MIM (soit 8 MIF et 8 MIM). Le classement est effectué sur 6 arrivants dans chaque catégorie + classement mixte.

La sélection sera effectuée sur la base des résultats du championnat régional de cross.

3 – Engagements et Informations complémentaires :

Un e-mail informant de la sélection sera envoyé aux 8 premiers arrivants (MIF et MIM) du championnat régional de cross le mardi 20 février. (Réponse impérative positive ou négative par retour d'e-mail au plus tard le mardi 28 février

– en cas de participation indiquer taille du maillot de ligue et transmettre l'autorisation parentale jointe à l'invitation)

Les athlètes classés de la 9^{ème} à la 16^{ème} place du championnat régional de cross seront informés par email qu'ils sont susceptibles d'être sélectionnés en cas de désistement (même délais de réponse que pour les athlètes directement sélectionnés).

Une copie de l'invitation sera envoyée aux clubs des athlètes sélectionnés ou présélectionnés.

La course ayant lieu le samedi, le déplacement avec 3 minibus est prévu le vendredi.

Une attestation de sélection sera envoyée pour justifier de l'absence en cours du vendredi.

Le retour se fera le dimanche après les courses du championnat de France de cross CJESM. Arrivée prévue dans la nuit du dimanche au lundi. La présence en cours le lundi est souhaitable.

Hébergement et restauration sont pris en charge par la ligue. Prévoir le casse-croute du vendredi midi.



Dispositif de sécurité

L'accord de la Préfecture de la Savoie pour organiser ces championnats est conditionné par la mise en place et le respect de mesures strictes.

- Un **filtrage routier** sera effectué 200 m avant le parking du stade : **seuls les bus et minibus pourront accéder à ce parking**. Tout autre véhicule sera refoulé. Parking possible devant l'hypermarché « Géant » dans un secteur réservé.
- Aucun véhicule ne sera autorisé à pénétrer dans l'enceinte du stade. Les clubs devront **porter leur matériel à pied depuis le parking** pour installer leur tente à l'endroit prévu pour cela (à proximité de l'entrée des piétons : entrée pour les courses hippiques)
- Les **piétons** entreront sur le stade uniquement par l'**entrée** prévue pour les courses hippiques (située **sur la gauche, avant la maison du gardien**)
- A cette entrée, des agents de sécurité assureront un **filtrage de contrôle** (avec ouverture des sacs et détection de métaux). Il sera demandé à toute personne (athlètes, accompagnateurs, spectateurs) :
 - d'**ouvrir les sacs**
 - de **sortir au préalable les objets métalliques** (pointes, clés, briquets, ...)
 - de **se prêter volontiers à ce contrôle**.

L'entrée dans l'enceinte du stade sera, de fait, interdite à toute personne ne se conformant pas à ce contrôle.